

TABLEAU 4.2. NOUVEAU-BRUNSWICK : RATIO ÉDUCATRICE-ENFANTS SELON L'ÂGE DE L'ENFANT, ET LA TAILLE DU GROUPE DANS LES GARDERIES AGRÉÉES^a

Âge des enfants	Ratio personnel éducateur- enfants	Taille du groupe
Nourrissons (naissance à 12 mois)	1:3	6
Nourrissons (13 - 24 mois)	1:5	10
Tout-petits (25 - 35 mois)	1:6	12
Préscolaire 3 ans	1:8	16
Préscolaire 4 ans	1:10	20
5 ans +	1:15	30

a Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. *Manuel de l'exploitant : Garderie éducative à temps plein et à temps partiel* (2018). P. 56. Repéré à : <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/ELCC/ManuelGarderieEducativeATempsPleinEtATempsPartiel.pdf>